

Le 15 juin 2018

Madame la députée,
Monsieur le député,

Vous vous apprêtez à examiner le projet de loi constitutionnelle pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace. Réviser la Constitution n'est pas un acte anodin.

Parmi les différents éléments qui méritent de figurer, enfin, dans la Constitution, les associations d'élus que nous représentons tiennent à attirer votre attention sur deux d'entre eux. Parce que nous souhaitons que la décentralisation soit confortée, nous appelons à davantage d'autonomie et de responsabilité. L'affermissement et la protection de notre autonomie fiscale, seule à même de garantir un lien fort et durable entre les citoyens-contribuables et leurs représentants est, de ce point de vue indispensable. Ensuite, et pour la même raison, il est temps de mettre fin à une pratique qui n'a cessé d'entamer la capacité d'action des collectivités en inscrivant, dans le marbre de la Constitution, le principe de compensation intégrale et évolutive du coût des compétences transférées.

Certains des amendements déposés par Christophe Jerretie et Charles de Courson répondent à ces enjeux en prévoyant d'inscrire l'autonomie fiscale et l'obligation de compensation intégrale et évolutive des coûts liés aux compétences transférées dans la Constitution. Nous vous encourageons à cosigner et soutenir ces propositions.

Le Président de la République, lors de son discours devant le 100^{ème} Congrès des maires de France, avait identifié trois « *combats communs* » au Gouvernement et aux collectivités : celui de la « *préservation des moyens financiers* » du bloc local, celui d'une « *plus grande autonomie* » et celui des « *grandes transitions* ». Il est temps, aujourd'hui, de passer de la parole aux actes.

En vous remerciant de la suite favorable que vous pourrez accorder à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Madame la députée, Monsieur le député, l'expression de notre considération distinguée.

François BAROIN
Président de l'Association des
Maires de France
Maire de Troyes
Président de Troyes Champagne métropole

Jean-Luc RIGAUT
Président de l'Association des
communautés de France
Maire d'Annecy
Président du Grand Annecy

Jean-Luc MOUDENC
Président de France urbaine
Maire de Toulouse
Président de Toulouse métropole

Caroline CAYEUX
Présidente de Villes de France
Maire de Beauvais
Présidente de la communauté
d'agglomération du Beauvaisis

Christophe BOUILLON
Président de l'Association des
petites villes de France
Député de la Seine-Maritime
Maire honoraire de Canteleu